



**3 – Courier de Mme Le Maire :** Nous bénéficierons encore cette année d'une subvention de 270 euros. La demande de subvention pour l'année 2021, est en cours d'établissement.

**NOTA :** Le Président nous annonce qu'il est nécessaire de remplacer notre imprimante qui donne des signes de faiblesse, cette subvention est la bienvenue.

**4 – Urbanisme :** Le 14 septembre, une délégation de notre CIL composée de notre Président accompagné de deux membres du bureau, a rencontré en mairie M. Christian DUPLA, Conseiller Municipal chargé de l'urbanisme règlementaire à qui a été présentée une liste de six questions. Nous avons le sentiment que celles-ci seront suivies d'effets, et nous en attendons des réponses. Nous espérons que le secrétariat de M. DUPLA nous fera parvenir un exemplaire du CR établi par ses soins à la suite à notre entrevue.

La protection et le respect des zones boisées classées a été l'une des principales questions, suivie de l'avenir des zones à urbaniser dont nous serons très vigilants dans le futur pour ne pas connaître à nouveau les affres d'un programme immobilier qui verrait le jour comme à Coste Chaude.

Nous avons évoqué enfin la recherche des vestiges de l'ancienne chapelle St Joseph de Gavary qui aurait existé le long du chemin de Bremond sur le terrain des frères GINOUX.

Le samedi 10 octobre, une délégation de chercheurs archéologues accompagnée par la nouvelle élue chargée du patrimoine, Mme Christelle LACHAUD, s'est retrouvée sur le site pour essayer de situer l'emplacement exact de cette chapelle.

**5 – Rencontre avec Mme Le Maire :** Celle-ci s'est tenue le 16 octobre dans son bureau et il est à souligner que c'est la première réunion officielle depuis sa prise de fonction et qui ouvre la série aux nombreuses autres que nous souhaitons à venir. Par la suite, les autorités municipales se sont rendues sur le terrain des frères GINOUX situé entre les chemins de Bremond et de Carrière. Une délégation de notre CIL a participé à cette rencontre afin d'évoquer le devenir de ce terrain de 9 hectares dont les deux copropriétaires souhaitent se débarrasser. Nous aimerions que ce terrain ne soit pas rendu constructible, tout au moins dans sa plus grande partie ! Mme Le Maire se rendra également sur le site prochainement.

**6 – Projet de construction :** Nous avons appris que le projet de construction de plusieurs logements dans le terrain vague le long du chemin de Donicarde, a été refusé le 19 décembre 2019. Nous avons reçu une copie du courrier de la Mairie confirmant cette décision.

**7 – Invitation :** Le 15 octobre, Gérard BECCARIA, le nouvel adjoint chargé de l'interaction avec les citoyens a reçu les représentants des CIL et associations similaires dans la salle du Conseil Municipal afin de faire connaissance autour d'un petit déjeuner. Mme le Maire a fait un bref passage pour saluer les participants et leur a souhaité la bienvenue.

**8 – Rappel :** Le collectif des CIL s'est réuni le 28 septembre dans la salle de la maison Jean Bouvet afin de faire le point sur l'actualité de notre commune. Un compte rendu séparé a été établi, il sera joint à celui-ci.

**9 – Inondations sur la route des Gendarmes d'Ouvéa :** M. Louis GUYOT résidant dans le lotissement le Coteau au N° 1163, le long de cette voie, nous confie ses préoccupations suite à la mise en place d'un « dos d'âne » sur cette voie destiné à ralentir la vitesse des automobilistes, mais qui depuis fait barrage à l'écoulement naturel des eaux pluviales vers une bouche d'évacuation.

A chaque précipitation, les eaux s'écoulent dans le lotissement, et viennent inonder une résidence privée, ainsi qu'un transformateur EDF. Il devient urgent d'appliquer une solution pérenne en améliorant l'écoulement des eaux vers la bouche existante au-dessus du « pluvial »

M. GUYOT a transmis un courrier à la commune lui signalant cette anomalie, espérons une réaction rapide de la part de nos services techniques.

Ce problème s'étant déjà posé plusieurs fois il conviendrait sans doute, avant toute idée de créer un « dos d'âne », de prendre en considération cette question d'écoulement naturel des eaux peut-être avec des coussins berlinois ?

**10 – Information :** L'Assemblée Générale constitutive du CIL de La Seyne Nord-Est est prévue de se tenir le samedi 24 octobre à 10 heures dans les locaux du stade Marquet si les conditions sanitaires le permettent. Elle devrait réunir officiellement l'association Gai Versant avec le CIL de Brégaillon et les quartiers de la petite Garenne et du Peyron.

A la suite de la réunion du Collectif des CIL de la commune, tenue le 28 septembre dans les locaux de la maison Jean Bouvet et conviée par J-C BARDELLI, un article rédigé en collaboration entre Stéphane SACCO et Arnaud L'HOSTIS, le nouveau coordinateur du collectif, devrait paraître dans la presse locale. Cet article résumera l'action commune des CIL autour de la Charte de Qualité de Vie.

**11 – Intervention :** Notre collègue Jean HUILLET exprime sa satisfaction à la suite de l'intervention efficace de Mme Dominique CLAMONT, responsable SCHS, qui a été très réactive suite à sa demande de dératisation dans le quartier. Confirmation : le service de dératisation de la commune n'intervient que sur les espaces communaux, et non sur les domaines privés.

Par contre, notre collègue Josette FEMENIA n'a pas du tout été satisfaite du comportement du responsable municipal chargé des jardins qui a estimé que l'élagage de certaines branches de chênes, surplombant les propriétés privées, et menaçant de chuter ne se justifiait pas, en particulier le long du chemin des Moulières.

**12 – Déambulation le long du chemin de Mauvéou :** Le 21 octobre à 15h30 le Président et ses deux vices présidents ont accompagné deux membres du Conseil Municipal, dans une déambulation le long du chemin de Mauvéou afin de définir les améliorations à apporter à cette voie particulièrement fréquentée mais surtout très dangereuse du fait de sa faible largeur. Espérons obtenir satisfaction en compensation du retrait du projet immobilier de Coste Chaude. En attendant, nous établirons un CR succinct.

**13 – Préfecture :** Après de longs mois de tergiversations avec un personnel administratif pointilleux, pour ne pas dire « zélé », nous avons enfin obtenu le récépissé de déclaration du Bureau du CILSOS. Espérons que cela ne se renouvelle dans les années à venir... A noter que nos collègues des autres CIL ainsi que diverses associations ont connu les mêmes problèmes.

#### **14 – Invitations :**

- Le 16.10.20 à 18h00 : inauguration de la salle Baquet rénovée.
- Dimanche 1<sup>er</sup> novembre, rassemblement du « Souvenir Français » devant la porte du cimetière central

#### **15– Lu dans la presse :**

- Le 12.09.20 : Au Peyron, ils luttent contre « le massacre » de leur quartier
- Le 13.09.20 : Port de St Elme : des travaux dès le mois de novembre
- Le 14.09.20 : A la découverte des dernières vignes de La Seyne
- Le 15.09.20 : « Ça bouge », se félicitent les riverains de Porte Marine
- Le 17.09.20 : Chemin Gai Versant : des solutions se profilent
- Le 23.09.20 : Difficile exercice de sécurité à la station Amphitria
- Le 24.09.20 : A Janas, les battues ont repris sous les nuages
- Le 25.09.20 : Métropole : Logements sociaux : l'état des lieux... selon l'Etat
- Le 25.09.20 : Bois Sacré : Nathalie BICAIS en appelle au chef de l'Etat
- Le 27.09.20 : La corniche plus propre grâce aux bénévoles
- Le 28.09.20 : « Ouvrir le port de St Elme pour l'été prochain »
- Le 02.10.20 : Le retour des vieux bolides sur la corniche varoise
- Le 04.10.20 : Balaguier : Les riverains excédés par les nuisances sonores
- Le 04.10.20 : Vers une mobilisation citoyenne pour Bois Sacré
- Le 05.10.20 : Rideau sur le grand chapiteau parc de la Navale
- Le 05.10.20 : Cent bolides s'élancent sur la corniche varoise
- Le 06.10.20 : Les collectivités appelées à « faire vivre » l'institut Pacha
- Le 07.10.20 : « Tamaris pour tous » bientôt en selle
- Le 08.10.20 : La défense des riverains s'organise au Nord-Est de la ville

➤ Le 09.10.20 : Un logo pour « redonner des couleurs » à la ville

### **16 – Tour de table :**

Josette FEMENIA souhaite savoir s'il y aura un vide-greniers dans le cadre du TELETHON. Réponse du Président : il n'y aura pas de vide-greniers cette année.

Par contre, notre collègue n'a pas du tout été satisfaite du comportement du responsable municipal chargé des jardins qui a estimé que l'élagage de certaines branches de chênes, surplombant les propriétés privées, et menaçant de chuter ne se justifiait pas, en particulier le long du chemin du vallon des Moulières.

Alain TELLE demande si les Conseils de quartiers seront reconduits ; Le Président ne connaît pas la réponse mais il semblerait qu'ils ne soient plus d'actualité.

Hélène BERENGER constate que malgré la présence de coussins berlinois ainsi que les panneaux de limitation de vitesse le long du chemin de Fabre à Gavet, certains automobilistes les ignorent et roulent particulièrement vite. Il serait souhaitable que des contrôles RADAR soient réalisés le long de ce chemin très fréquenté.

Jean HUILLET souhaite, en complément des demandes d'Hélène, la pose de panneaux implantés dans les deux sens de circulation, signalant la présence d'une courbe dangereuse le long du chemin de Fabre à Gavet de même que les engagements verbaux de la part des élus soient suivis d'effets.

Francis POURCHIER informe : le Réseau MISTRAL a proposé une tournée de mini bus à partir de l'arrêt Curie afin de nous présenter la nouvelle desserte des quartiers Ouest. Les trois lignes régulières 85a 85b et 86 seront supprimées. Dorénavant, les usagers résidant dans les quartiers Ouest, et souhaitant se rendre en centre ville ne pourront prendre le bus qu'après avoir lancé un appel téléphonique au moins une heure avant leur trajet.

 **12H00, fin de la réunion du Bureau**

Le secrétaire de Séance :  
1<sup>er</sup> vice-président du CILLSOS

Le Président du CILLSOS :

**Francis POURCHIER**

**Jean- Claude BARDELLI**

**Prochaine réunion du Bureau  
samedi 14 novembre 2020 à 9h30  
maison de quartier Jean Bouvet**

### **Copies :**

- Mme le Maire de la Seyne sur Mer
- Mme la Députée de la 7<sup>ème</sup> circonscription
- Mmes et MM. les Adjoints et Conseillers aux bons soins de Mme Le Maire
- Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Sud-Saint Mandrier
- Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Nord
- Mme la Conseillère Régionale - M. le Conseiller Régional
- M. le Directeur des Services Techniques, Mairie Annexe
- M. le Commissaire Stéphane GARCIN de la Police Nationale
- M. le Directeur de la Police Municipale.
- Allô La Seyne - Pôle Proximité Population Prévention, Gestion de Proximité Seynoise
- Collectif des CIL de La Seyne sur Mer
- Lotissements adhérents (21 + 2 correspondants de secteurs)
- Membres du C.A (15)
- Archives CILLSOS 2020

**COLLECTIF DES  
COMITES d'INTERÊTS LOCAUX  
LA SEYNE SUR MER**

B.P. 60622 - 83511 La Seyne sur mer cedex

collectifcil.laseyne@free.fr

<http://collectifcil.laseyne.free.fr/>

CIL Centre ville (1)  
CIL Sablettes et Environs (2)  
CIL Balaguier-Manteau-Eguillette (3)  
CIL Mouissèques et Environs (4)  
CIL La Seyne Ouest et Sud (5)  
CIL Brégaillon (6)  
Association Gai Versant (7)



La Seyne sur Mer le 28 septembre 2020

**C R. DE LA REUNION DU COLLECTIF DES CIL DE LA SEYNE SUR MER**  
**LUNDI 28/09/2020**  
**MAISON « JEAN BOUVET »**

Après une longue période de confinement, le Collectif des CIL de notre Commune s'est réuni dans les locaux de la Maison Jean BOUVET.

Ont participé à ces retrouvailles :

CIL BALAGUIER : Mme Camille MERCINIER

CIL BREGAILLON : Mme Denise VELEMIR

CIL Centre VILLE : Mme Nadia BOUMEDINE et MM. Arnaud L'HOSTIS, Marc QUIVIGER, Salah JEDOU

CIL MOUISSEQUES : Mme Andrée PATIES et M. Stéphane SACCO

CIL SABLETTES : Mme Patricia DEY et M. Daniel GILLES

Association Gai Versant : MM. Félix CANEZZA et Pierre MATRULLO

CILLSOS : MM. Jean-Claude BARDELLI, Adrien BISCOS, Francis POURCHIER.

Notre coordinateur Adrien BISCOS ayant présenté sa démission, Jean-Claude BARDELLI a animé les débats dans l'attente de la nomination d'un nouveau coordinateur.

Il remercie toutes et tous les participants et renouvelle la nécessité de faire vivre notre association. Arnaud L'HOSTIS du CIL centre-ville se porte volontaire pour assurer le poste de coordinateur, sa décision est acceptée par tous les membres. Merci Adrien pour ton travail et merci Arnaud pour ton engagement. Chaque CIL fera parvenir à Arnaud son adresse internet et ses coordonnées.

Jean-Claude passe ensuite la parole à chaque représentant (par ordre alphabétique des CIL) :

1°- Camille MERCINIER du CIL Balaguier, Manteau, Eguillette (BME) :

Elle évoque les nuisances sonores qui polluent de plus en plus le quartier.

- Le restaurant Manuréva qui a été racheté et qui est redevenu « Le Père Louis » est une source de nuisances sonores jusqu'à des heures tardives. De plus, le quartier est envahi de voitures stationnant sur les trottoirs obligeant les promeneurs à marcher sur la voie de roulement des véhicules. Ajouté à cela, les nuisances et pollutions sur le rivage, les barbecues et les déchets multiples laissés par les pique-niqueurs donne une image d'abandon. Ce quartier magnifique se dégrade de jour en jour et sa qualité de vie en pâte.

- Le projet de constructions de « Bois Sacré » n'est pas fait pour arranger la situation. Un énorme doute subsiste sur la pollution des sols souillés pendant de nombreuses années par les fuites d'hydrocarbures de la société TOTAL restées enfouies dans le sol.

- A cela il faut ajouter le futur arrêt de la navette maritime, qui nécessitera de prévoir un parking suffisant pour le stationnement des voitures des passagers.

- Enfin, de fortes gênes sont à envisager lors de la réfection tant attendue de la chaussée de la corniche, mais semble-t-il programmée en 2021. Une étude de mise en sécurité de la circulation des piétons et des cycles sera-t-elle entreprise ?

- Samedi 3 octobre 2020, le CIL BME organise son AG.

**Dernière heure :** Cette AG qui devait se tenir dans les locaux de la batterie Bonaparte vient d'être transférée au « Chalet Suisse » au 165, les Allées de Tamaris.

- 2° Denise VELEMIR du CIL Brégaillon : Les inquiétudes des habitants de son secteur sont inchangées : traitement des boues, pollution atmosphérique en provenance des bateaux de commerce, nuisances à venir avec la remise en service de la liaison ferroviaire desservant le port de Brégaillon.

- 3°- Marc QUIVIGER et Salah JEDOU du CIL Centre Ville ; sont particulièrement inquiets du manque de propreté et des incivilités dans les rues et sur le cours Louis Blanc. La population de rats est en augmentation. Certains débits de boissons à fermeture tardive, reçoivent des clients qui n'hésitent pas à se soulager le long des immeubles. Il ne fait pas bon de déambuler la nuit dans ces quartiers. Il semble que la « drogue » circule assez facilement ! Certains habitants n'hésitent pas à jeter leurs détritiques par les fenêtres !

- Le « Projet de jardins partagés » marque le pas, et semble ne plus être d'actualité. Dommage !

- De même, le projet de crèche serait supprimé et remplacé par une médiathèque.

- Les travaux actuellement en cours place Germain Loro traînent en longueur et engendrent une énorme gêne pour la circulation aussi bien des automobilistes transitaires que des résidents et surtout des piétons. Il serait souhaitable de contacter Allô La Seyne pour avoir des informations précises sur ces projets de modifications en cours et à venir.

4°- Jean-Claude BARDELLI du CILLSOS : fait le point sur les problématiques liées au non-respect de la réglementation dans le domaine de l'urbanisme. De graves dérives sont constatées depuis de nombreuses années en toute impunité. Y aurait-il deux sortes de citoyens ? Les bons qui se conforment aux règles et les voyous dont tout le monde a peur et qui font ce qu'ils veulent...

- Un programme immobilier devait voir le jour sur le chemin de Donicarde comportant un nombre important de logements sociaux au regard des logements privés. Le permis a été « retoqué » mais il semblerait qu'un nouveau soit déposé. C'est le même problème qu'à Coste Chaude où on veut réaliser des logements collectifs au milieu des résidences pavillonnaires. Les riverains s'y opposent et demandent d'annuler dans le PLU ces possibilités pour s'en tenir à la construction de maisons individuelles.

- Quel devenir pour les terrains revenus à l'état naturel après la cessation de toute activité agricole ?

- Il souhaite enfin que nos CIL se rencontrent périodiquement, par exemple tous les trois mois, car il est impératif de rester groupés. Une nouvelle association a vu le jour à Mar-Vivo, sur le territoire du CIL des Sablettes. Il pose la question sur le bien-fondé d'une telle association qui fait doublon avec le CIL légalement constitué et qui œuvre dans le même sens pour l'intérêt général...

5°- Pierre MATRULLO président de l'association Gai Versant, nous confirme la création et la naissance le 29 septembre 2020 d'un nouveau CIL dans le grand Nord-Est de la commune. Il prendra sa forme définitive le 31 octobre de cette année et regroupera le CIL de Brégaillon, l'association Gai Versant, la Petite Garenne et le quartier Peyron.

- Les résidents de ces quartiers se plaignent du « squat » du terrain de l'ancienne usine à béton par des gens peu fréquentables. Cette friche sert actuellement de décharge sauvage engendrant toutes sortes de nuisances, et surtout de colonies de rats. Les résidents souhaiteraient connaître le devenir de cet emplacement.

- La voie du chemin de fer, en cours de réfection, servira au trafic ferroviaire entre la gare de La Seyne et la zone de fret de Brégaillon. La question que soulèvent les résidents est de savoir combien de convois journaliers emprunteront cette voie ; la circulation sur la RD559 en sera alors très perturbée. La Chambre de Commerce, propriétaire de la zone portuaire, semble être à la recherche d'une nouvelle orientation du trafic maritime sur les quais.

- Les résidents sont également inquiets des projets de constructions d'immeubles dans la zone du stade Victor Marquet.

Par contre ils ont appris que les services de l'urbanisme ont modifié le PLU et réduit à deux étages au lieu de cinq les hauteurs des futurs immeubles dans leur zone de résidence.

- La circulation et le stationnement le long du chemin de Gai Versant, sont toujours aussi problématiques. Par contre, les résidents souhaitent toujours voir disparaître la déchetterie et sa réimplantation dans une zone industrielle et non résidentielle !

6°- Andrée PATIES et Stéphane SACCO du CIL des Mouissèques constatent les mêmes problèmes d'incivilité avec des stationnements anarchiques sur les trottoirs. Des nuisances sonores, en particulier dans l'enceinte des anciens « ateliers mécaniques ». La Police Municipale bien souvent sollicitée, tarde toujours à intervenir. Ils déplorent par ailleurs que le projet du cinéma semble abandonné. Les habitants de la deuxième ville du Var continueront à regarder les films dans les communes voisines ou sur leurs téléviseurs ! En attendant, les bâtiments se dégradent et servent même actuellement au stockage des posidonies retirées du port de St Elme. Ils constatent que les chaussées particulièrement mises à l'épreuve par un trafic incessant, se dégradent rapidement. Ils souhaitent voir rapidement se réaliser la réfection de la chaussée de la corniche ; en espérant y voir une véritable piste cyclable ainsi que des trottoirs (interdits au stationnement des voitures)

7°- Patricia DEY ainsi que le futur Président Daniel GILLES du CIL des Sablettes et environs : L'actuelle Présidente démissionnaire constate avec grand regret les dépôts sauvages de toutes sortes sur les chaussées de la part de sous-citoyens (ou vacanciers !). Malheureusement, les voies adjacentes sont toujours encombrées de véhicules en stationnements interdits. Un constat cependant cet été, suite au confinement, le nombre d'incivilités a diminué.

- Il est constaté que les restaurateurs grignotent de plus en plus sur le domaine public afin d'agrandir leurs terrasses. La Police de l'urbanisme ne semble pas en être offusquée !

- Grâce à quelques volontaires, un sérieux nettoyage des rives le long de la corniche a permis de ressortir de l'eau bon nombre de débris emmenés par la mer mais surtout abandonnés par des citoyens fort peu respectueux. Des apports sauvages plus que dangereux subsistent encore.

- La police de l'urbanisme est intervenue pour faire déconstruire un cabanon aménagé sans permis ni affichage des travaux entrepris. De même, la construction d'un toit terrasse a été stoppé boulevard Porcher.

- Une presque bonne nouvelle : la modernisation du port de St Elme semble être envisagée pour bientôt – probablement début 2021 pour, dans un premier temps, la réalisation d'un chenal entre la base nautique et le port lui-même afin de recréer une courantomie.

- Par contre, le problème du désensablement de la plage de Mar-Vivo se poursuit sans apparemment qu'une solution pérenne soit trouvée et appliquée.

- Une inquiétude : il devient de plus en plus difficile d'obtenir le 17, d'où un trop grand délai pour les interventions des fonctionnaires de police sur site en cas d'urgence !

- Attention : certains individus se présentent chez des particuliers et menacent d'entrer de force dans les habitations : SOYONS VIGILANTS !

- Une observation de Jean-Claude BARDELLI : l'état de la chaussée à l'intersection des avenues Charles de Gaulle et Noël Verlaque est lamentable, l'enrobé disparaît et des excavations se creusent. Il est urgent d'intervenir.

Bonne nouvelle : des travaux de réfection viennent tout juste d'être réalisés.

### Sujets divers :

-a) Quelle approche avec les nouveaux CIL ou associations de défense des habitants ? Concernant le CIL qui s'est créé à Berthe, nous n'avons pour l'instant aucun contact. Nous en saurons peut-être un peu plus le jour où M. BECCARIA nous réunira.

Quant aux deux associations Porte Marine & Co et Mar Vivo, elles font doublon avec les CIL en place. Quelles sont leurs réelles motivations et dans quel but ?

Concernant l'association Porte Marine & Co, elle n'est absolument pas un CIL, pourtant son Président prétend qu'elle comporte 800 membres. En fait ce sont tous les résidents des nouveaux immeubles construits dans le quartier des Mouissèques qui sont inscrits automatiquement sur la liste des copropriétaires ou locataires de leurs syndicats de copropriétaires respectifs. Cette association a une existence légale enregistrée en préfecture.

La nouvelle équipe municipale semble vouloir intégrer cette association dans notre collectif. L'avenir nous dira quelle attitude devons-nous tenir avec ces associations !!!

-b) Le jeudi 15 octobre M. Gérard BECCARIA, nouvel élu chargé des CIL et associations, nous invite pour une prise de contact. Une invitation officielle nous sera transmise par la mairie.

c) Le devenir de la charte de qualité de vie nous inquiète. Il est demandé à tous les CIL signataires de cette charte de se pencher sur le contenu afin de l'améliorer et de répondre aux besoins de l'actualité qui a évolué depuis sa création.

d) Notre Collectif souhaite rencontrer Mme le Maire ainsi que les élus, afin d'une part de se faire connaître et reconnaître, mais également d'évoquer les sujets de préoccupation importants de nos divers CIL.

e) Nous allons interpeller la presse pour rappeler le rôle des CIL.

Info : Solange ARDOUIN, 3<sup>ème</sup> vice-présidente du CILLSOS qui anime le site Internet du Collectif des CIL sur lequel elle fait paraître toutes nos infos, peut être contactée à l'adresse suivante : [soli18@orange.fr](mailto:soli18@orange.fr)

Fin de la réunion. Les participants resteront en contact.

Le rédacteur : Francis POURCHIER